

## **Comité de suivi du projet de minicentrale hydroélectrique de Val-Jalbert**

### **Compte-rendu de la réunion du jeudi 12 septembre 2013 tenue au restaurant La Fringale de Chambord à 17h.**

Étaient présents :

- Mmes **Aline Gagnon**, Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO)  
**Nicole Huybens**, Laboratoire de recherche sur la non acceptabilité sociale (LARENAS) de  
l'Université du Québec à Chicoutimi  
**Monique Laberge**, Conseil régional de l'environnement et du développement durable  
(CREDD)  
**Isabelle Genest**, représentante du secteur patrimoine, culture et autochtone  
**Ghislaine Hudon**, Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO)
- MM. **Patrick Déry**, Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB)  
**Michel Doré**, représentant des citoyens  
**Marc Morin**, personne-ressource, Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan  
**Alexandre Gauthier**, secrétaire, Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan

La réunion est animée par Aline Gagnon

### **Résumé des discussions**

#### **1.0 MOT DE BIENVENUE**

Mme Aline Gagnon souhaite la bienvenue aux personnes présentes, de bons travaux ainsi que des débats éclairés.

## 2.0 PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ ET DES REPRÉSENTANTS DU PROMOTEUR

Chacune des personnes présentes à la table se présente brièvement.

## 3.0 VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres conviennent qu'en raison de différents facteurs, dont la nature du comité, la formule de quorum est difficilement applicable sans risquer d'en perturber le fonctionnement. Il est plutôt suggéré de procéder à un dénombrement des présences en début d'assemblée. Ces présences seront ensuite consignées dans le compte-rendu.

### Mesures de suivi

- Résumer les discussions du comité dans un document sous forme de compte-rendu et y intégrer les présences

## 4.0 LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Aline Gagnon procède à la lecture de l'ordre du jour proposé.

## 5.0 PRÉSENTATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les membres profitent de ce point pour discuter de façon globale sur le rôle que doit jouer le comité et des façons d'assurer une représentativité à la population. Les membres s'entendent sur la pertinence de créer une page sur le site internet qui serait dédiée au comité. Une adresse de courriel sera également créée pour faciliter la communication avec les citoyens et leur permettre de poser des questions par rapport au projet. Ces questions pourront être traitées ultérieurement lors de réunions du comité. Les membres sont aussi en accord avec la publication des comptes-rendus des réunions et d'informations pertinentes et véridiques sur des enjeux qui préoccupent les citoyens sur le site internet et les réseaux sociaux.

Mme Nicole Huybens souligne également l'importance de transformer certaines revendications des opposants en questions à lesquelles le comité de suivi devra tenter d'apporter des réponses. Mme Monique Laberge rappelle que pour couvrir l'ensemble des aspects du projet, il est primordial d'être alimenté par des questions qui traduiront les préoccupations des citoyens qui s'y intéressent.

Pour sa part, M. Patrick Déry met en lumière la désignation attribuée au comité dans la version préliminaire de l'entente de principe conclue entre Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan et le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan. À la page 1 du protocole d'entente, premier paragraphe, il est décrit comme un «*comité indépendant de suivi et d'observation*». Au terme d'un échange, les membres s'entendent de retirer les termes «*indépendant*» et «*d'observation*» afin que le terme corresponde mieux à la perception qu'en ont ses membres. Enfin, ces derniers s'entendent sur la pertinence de modifier le protocole d'entente afin qu'il reflète mieux le rôle attribué au représentant du promoteur. Ainsi, dans la section «*Engagements du promoteur*» en page 3, 2<sup>e</sup> point, il est proposé de remplacer le terme «*observateur*» par «*personne-ressource*» et d'ajouter la précision suivante : «*et participera aux activités du comité sans en être membre*».

### **Mesures de suivi**

- **Créer une page dédiée au comité accessible via la page d'Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan.**
- **Création d'une adresse courriel qui sera accessible via la page dédiée au comité de suivi pour que la population puisse poser des questions et/ou obtenir certaines informations.**
- **Rendre publics les comptes-rendus des réunions du comité de suivi dès leur approbation finale par les membres.**
- **Mises à jour régulières sur le site internet et les réseaux sociaux dans le cadre des phases de construction et d'exploitation du projet.**
- **Modifier le protocole d'entente en fonction des suggestions des membres.**

## **6.0 PRÉSENTATION DU PROJET ET DES ENGAGEMENTS DE EHO**

Compte tenu que deux personnes doivent quitter pour d'autres engagements, les membres conviennent passer au point suivant.

## **7.0 PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION REMISE AUX MEMBRES**

Avec l'aide de MM. Marc Morin et Alexandre Gauthier, Mme Aline Gagnon effectue une présentation sommaire des documents contenus dans le cartable et la clé USB remis à chacun des membres.

- ***Ayant d'autres engagements, Mme Isabelle Genest et M. Michel Doré avisent qu'ils doivent quitter. Il est 19 h***

À la suite d'une demande de Mme Monique Laberge, les membres acceptent de revenir sur l'item 5.0 concernant les règles de fonctionnement du comité. Après discussions, il est proposé par Mme Monique Laberge de modifier le document de présentation des règles de fonctionnement de la façon suivante : remplacer le terme «*consentement unanime*» par «*consensus*» à l'item 5.0 intitulé «*Consensus*». À l'item 14.0 intitulé «*Communications*», corriger en indiquant que «*les ressources d'Énergie hydroélectrique Ouiatchouan seront mises à contribution pour soutenir et coordonner les communications du comité*». Ajouter également que «*toute communication publique par un membre du comité sera rapportée à Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan*».

### **Mesures de suivi**

- **Modifier le document des règles de fonctionnement du comité en fonction des suggestions des membres.**

Les membres conviennent de revenir à l'item 7.0 intitulé «Présentation du projet et des engagements de EHO». Marc Morin effectue un rappel des principaux paramètres du projet, insistant de façon particulière sur les débits esthétique et écologique, ainsi que le programme de compensation du poisson.

#### **8.0 CALENDRIER PROPOSÉ DES RENCONTRES**

Mme Aline Gagnon dévoile aux membres le calendrier préliminaire des rencontres qui leur est proposé. Après vérification des disponibilités des membres présents, il est convenu que la prochaine rencontre pourrait se dérouler le mercredi 20 novembre 2013, de 15 h 30 à 18 h 30, à un endroit qui reste à déterminer.

#### **9.0 DIVERS**

Aucun sujet n'ayant été ajouté, le point est clos.

## ANNEXE 1

### RÉSUMÉ DES MESURES DE SUIVI

- **Résumer les discussions du comité dans un document sous forme de compte-rendu et y intégrer les présences**
- **Créer une page dédiée au comité accessible via la page d'Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan.**
- **Création d'une adresse courriel qui sera accessible via la page dédiée au comité de suivi pour que la population puisse poser des questions et/ou obtenir certaines informations.**
- **Rendre publics les comptes-rendus des réunions du comité de suivi dès leur approbation finale par les membres.**
- **Mises à jour régulières sur le site internet et les réseaux sociaux dans le cadre des phases de construction et d'exploitation du projet.**
- **Modifier le protocole d'entente en fonction des suggestions des membres.**
- **Modifier le document des règles de fonctionnement du comité afin de mieux refléter les préoccupations des membres.**

ANNEXE 2

**Comité de suivi du projet de minicentrale  
hydroélectrique de Val-Jalbert**

**Réunion du jeudi 12 septembre 2013**

**Ordre du jour proposé**

- 1.0 MOT DE BIENVENUE (Aline Gagnon)
- 2.0 PRÉSENTATION DES MEMBRE DU COMITÉ ET DES REPRÉSENTANTS DU PROMOTEUR (Aline Gagnon)
- 3.0 VÉRIFICATION DU QUORUM (Aline Gagnon)
- 4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Aline Gagnon)
- 5.0 PRÉSENTATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT (Aline Gagnon)
- 6.0 PRÉSENTATION DU PROJET ET DES ENGAGEMENTS DE EHO (Marc Morin)
- 7.0 PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION REMISE AUX MEMBRES (Marc Morin)
- 8.0 CALENDRIER PROPOSÉ DES RENCONTRES (Aline Gagnon)
- 9.0 DIVERS